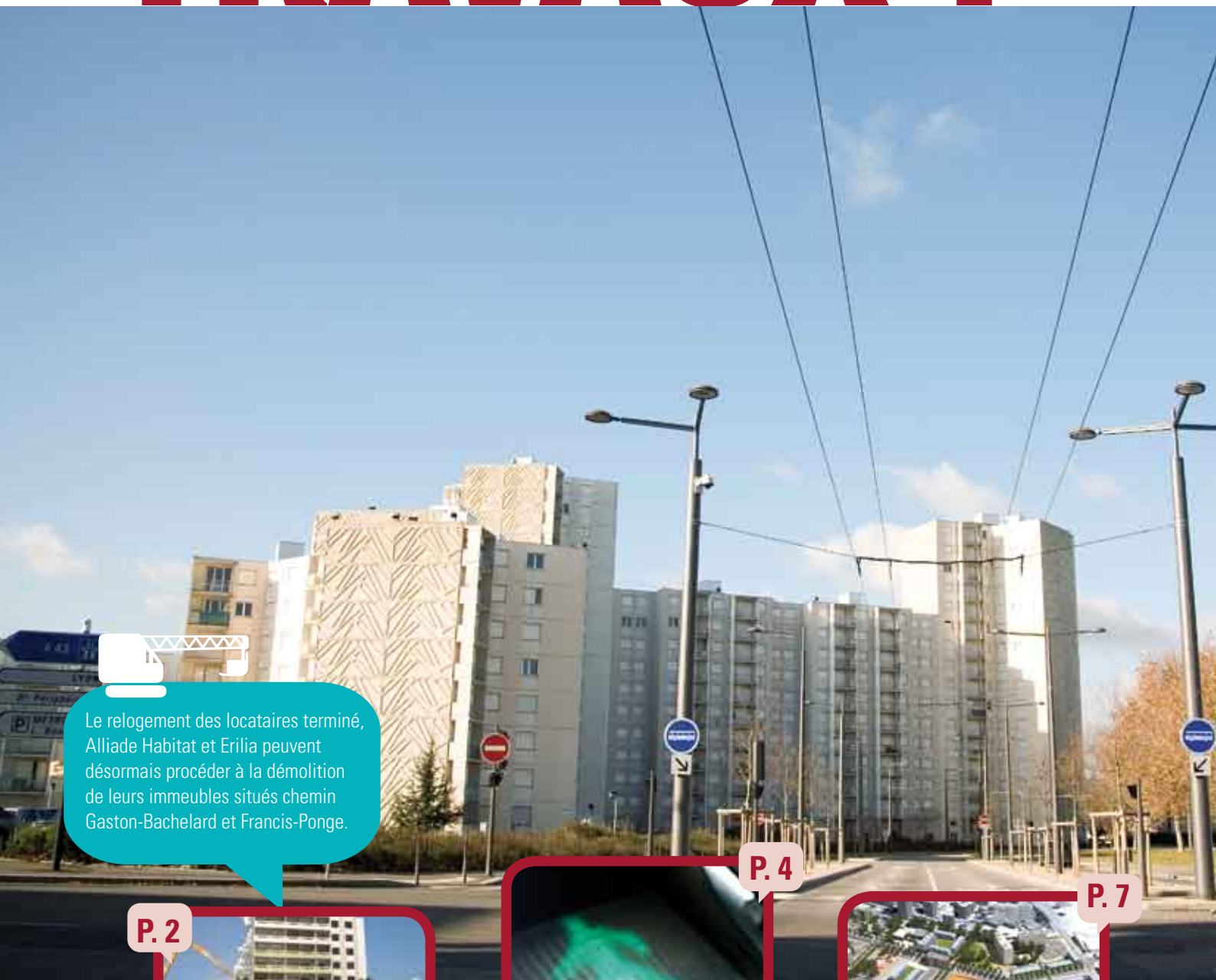


# EN Pré de l'Herpe TRAVAUX !

vaulx-en-velin  
Grand projet de ville



Le relogement des locataires terminé, Alliade Habitat et Erilia peuvent désormais procéder à la démolition de leurs immeubles situés chemin Gaston-Bachelard et Francis-Ponge.

P. 2



## DEROULEMENT DU CHANTIER

Périmètre d'intervention  
Calendrier,

P. 4



## QUELLES SONT LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE ?

Stationnement, chemins piétons...

P. 7



## VAULX-EN-VELIN DEMAIN :

Le centre ville s'étend  
au Pré de l'Herpe

# LE CHANTIER DE DÉMOLITION...

La démolition des immeubles du Pré de l'Herpe marque le début du renouvellement urbain qui permettra de construire de nouveaux logements et de favoriser le développement du centre ville et le réaménagement du Mas du Taureau.

La démolition se fera par implosion. C'est cette technique, jugée la plus rapide et la moins perturbante pour les riverains, qui a été retenue par les maîtres d'ouvrage de cette opération (Erilia et Alliade Habitat) et par les partenaires du Projet de Renouvellement Urbain.

Toutefois, le recours à cette technique nécessite plusieurs mois pour sécuriser et préparer le chantier, puis pour évacuer les gravats et remettre en état le terrain. Quelques gênes sont donc à prévoir dans la vie de votre quartier et nous vous les détaillons dans ces quelques pages.



## CALENDRIER DU CHANTIER

### 1 • Délimiter le périmètre de chantier

**Mi-février à mi-mars 2009**

- Fermeture du périmètre de chantier (en rouge sur le plan).
- Fermeture des deux parkings situés le long des avenues Gabriel-Péri et Maurice-Thorez (1 et 2 sur le plan).
- Fermeture partielle du parking de l'espace Benoît Frachon (3 sur le plan) et aménagement d'un accès depuis l'avenue Maurice-Thorez pour accéder aux places non condamnées.
- Installation du matériel et des équipes
- Intervention pour modifier les réseaux (gaz, électricité, téléphone, ...).

### 2 • Recycler les matériaux

**Mi-mars à fin août 2009**

- Les menuiseries et équipements intérieurs (portes, fenêtres, cloisons, isolant et tuyauterie, ...) sont démontés et triés pour être recyclés en fonction de leur composition.

### 3 • Préparer la démolition

**Mi-juin à mi-octobre 2009**

- Une partie des murs porteurs des immeubles est grignotée afin de fragiliser la structure du bâtiment.
- Les murs restants sont perforés pour recevoir les charges qui feront tomber le bâtiment le jour de l'implosion.

### 4 • Habiller les bâtiments

**Mi-octobre à mi-novembre 2009**

- Les bâtiments sont revêtus de grillage et d'un robuste textile synthétique afin de contenir les projections et les gravats au moment de l'implosion.

### 5 • La démolition par implosion

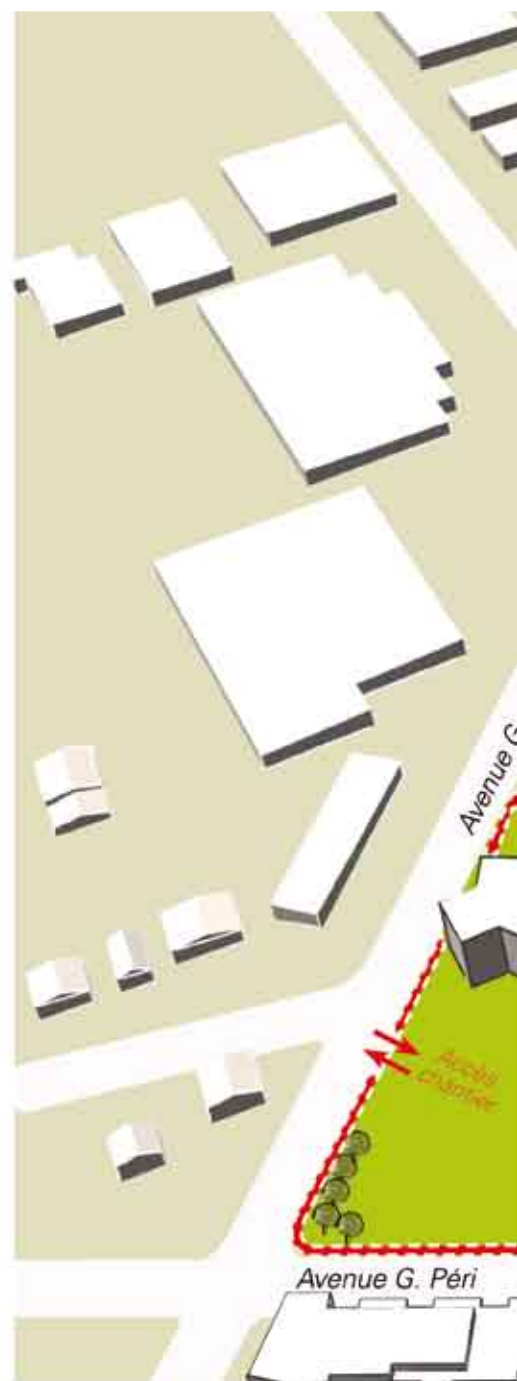
**Mi-novembre 2009**

- Le jour du tir, un périmètre de sécurité est établi. Toutes les personnes travaillant ou résidant dans ce périmètre sont orientées vers des lieux d'accueil afin que le tir puisse avoir lieu en toute sécurité.

### 6 • Évacuer les gravats

**Mi-novembre 2009 à août 2010**

- Les matériaux tombés au sol sont évacués ou broyés sur place et réutilisés pour aplanir le terrain. Les anciennes fondations sont retirées et les sous sols sont remblayés. Le terrain est remis en état, réaménagé sommairement et rendu à l'usage.



## QUELS BÂTIMENTS SERONT DÉMOLIS ?

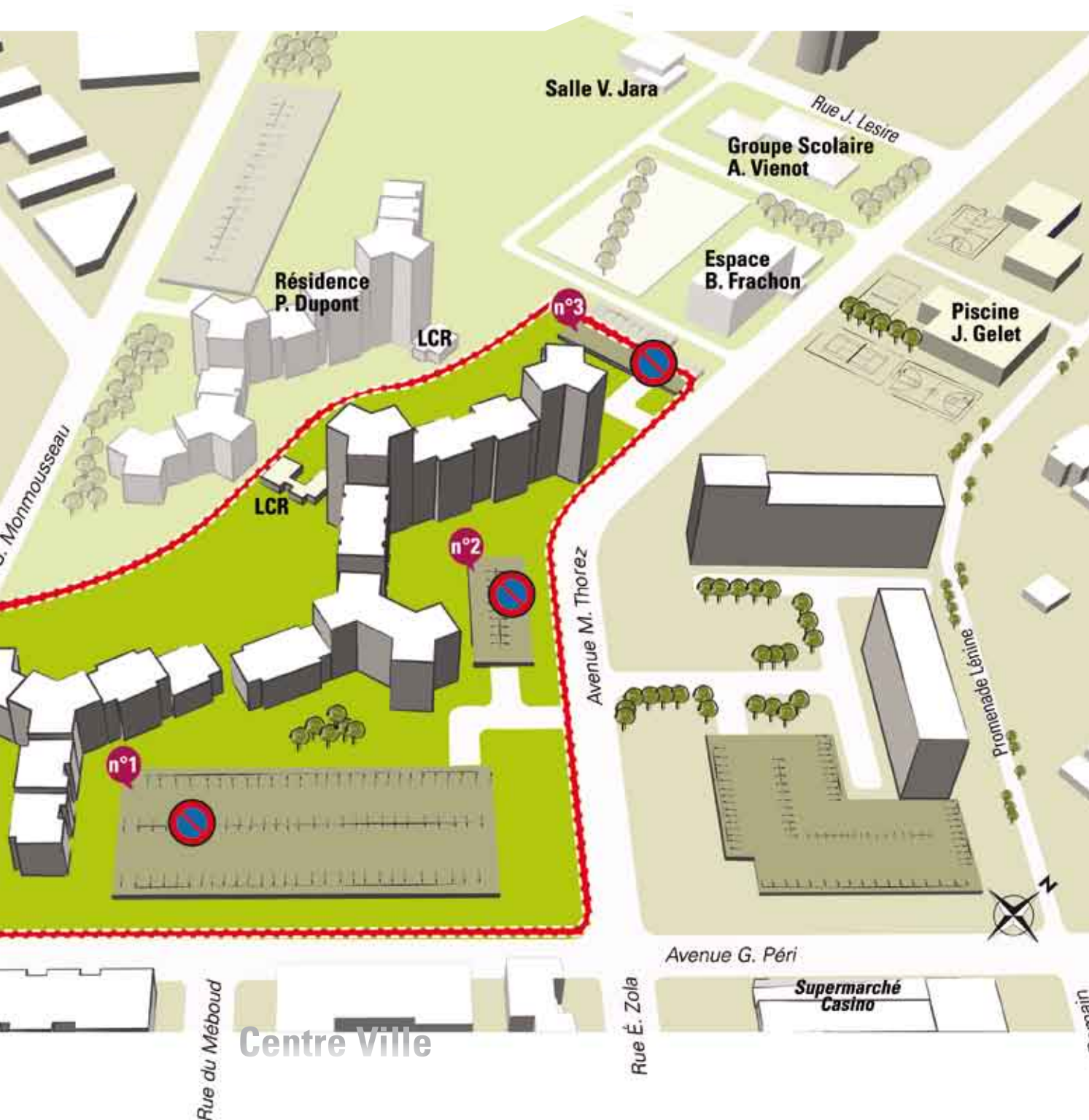
Au Pré de l'Herpe, le chantier qui débute a pour objectif la démolition des bâtiments suivants :

- Les immeubles situés chemin Francis-Ponge (allées n°s 7 à 9) et chemin Gaston-Bachelard (allées n°s 2 à 7), soit 407 logements appartenant aux bailleurs sociaux Erilia et Alliade Habitat.
- Les Locaux Collectifs Résidentiels (LCR) Pierre Dupont et du Pré de l'Herpe appartenant à Alliade Habitat et à l'ASP.

Ces bâtiments font partie de la première phase de démolition du Projet de Renouvellement Urbain qui comprend également la Tour de la Luère démolie en 2005 et les immeubles situés chemin du Mont Pilat (allées n°s 5 à 16) dont la démolition débutera prochainement, dès que les dernières familles seront relogées.

## LE PÉRIMÈTRE DU CHANTIER

À partir du mois de février, ce périmètre sera délimité par des barrières de chantier et restera interdit au public jusqu'à la fin des travaux à l'été 2010. Le périmètre de chantier comprend les bâtiments à démolir (à l'exception du LCR Pierre-Dupont), les parkings des résidences, une partie du parking de l'Espace Benoît-Frachon et s'étend jusqu'aux avenues Maurice-Thorez, Gabriel-Péri et Gaston-Monmousseau.



## ... ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE ?

### LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS

Dès que le périmètre de chantier est clôturé, il est strictement interdit au public d'y pénétrer pour des raisons de sécurité. Par conséquent, les chemins Francis-Ponge et Gaston-Bachelard ainsi que le passage entre les deux immeubles seront fermés à toute circulation.

Pour tout déplacement vers le centre ville depuis la résidence Pierre Dupont, nous vous invitons à contourner le chantier par le chemin piéton qui longe l'esplanade Jacques-Duclos ainsi que par les avenues Maurice-Thorez et Gaston-Monmousseau où les trottoirs sont conservés et vous assurent des déplacements sécurisés.

Nous vous recommandons par ailleurs d'être vigilant et d'écarter les enfants des abords du chantier qui peuvent également être dangereux (entrées et sorties d'engins de chantier).

### LE STATIONNEMENT

Les parkings situés le long de l'avenue Gabriel-Péri et de l'avenue Maurice-Thorez (1 et 2 sur le plan, *cf. page 3*) sont fermés à partir du 26 février et jusqu'à la fin du chantier en août 2010. Le parking de l'Espace Frachon (3 sur le plan, *cf. page 3*) reste ouvert mais seule les deux tiers des places de stationnement seront disponibles. Un accès depuis l'avenue Maurice-Thorez sera aménagé au début du mois de mars.

Si vous êtes usager de ces parkings, nous vous invitons à utiliser dès à présent les autres possibilités de stationnement : le parking de votre résidence, les places aménagées en voirie ou encore le parking de la salle Victor Jara.

### LE JOUR DU TIR

Après les travaux de déconstruction partielle et les différents préparatifs, les immeubles pourront être démolis par implosion au mois de novembre 2009. Cette technique de démolition nécessitera d'établir momentanément, pendant une demi journée, un périmètre d'évacuation de 200 mètres autour des bâtiments à démolir afin que l'implosion puisse se dérouler en toute sécurité.

Si vous résidez ou si vous travaillez dans ce périmètre, vous serez donc convié à vous rendre, le temps de l'opération, dans les différents lieux d'accueil proposés sur la ville.

Une équipe de professionnels prendra contact avec vous quelques semaines avant le jour du tir et veillera à ce que cet évènement soit le moins perturbant possible.





## LA REMISE EN ÉTAT DU TERRAIN

Lorsque la démolition sera achevée et que tous les gravats seront évacués, le terrain sera nettoyé et aplani.

Une couche de terre végétale sera déposée et permettra à la pelouse de repousser correctement. De nouveaux chemins piétons seront créés pour faciliter l'accès vers le centre ville et de nouveaux mats d'éclairage seront installés. L'ensemble du terrain sera par ailleurs protégé de l'intrusion des véhicules grâce à des arceaux disposés le long des avenues Maurice-Thorez, Gabriel-Péri et Gaston-Monmousseau.

Le terrain et les parkings condamnés (celui faisant face au centre ville et celui de la résidence Frachon - 1 et 3, cf. page 3) seront à nouveau ouverts au public dans le courant de l'été 2010 et le resteront jusqu'à ce que débutent les travaux de reconstruction.

?!

## ET LE RELOGEMENT DES FAMILLES ?

*La démolition des immeubles situés chemins Gaston-Bachelard, Francis-Ponge et Mont Pilat a nécessité le relogement de 490 familles. Pour ce faire, l'ensemble des bailleurs sociaux se sont mobilisés aux côtés d'Alliade Habitat et d'Erilia afin de trouver pour chaque famille concernée un logement correspondant à ses possibilités financières, à ses besoins et à ses souhaits.*

*L'opération de relogement a débuté en 2004 par une enquête sociale, elle s'est terminée cet été pour les immeubles du Pré de l'Herpe et est en cours d'achèvement pour ceux situés chemin du Mont Pilat.*

### Où ont été relogées les familles ?

La plupart des familles ont été relogées dans la commune qu'elle souhaitait. Elles sont 58% à l'avoir été à Vaulx-en-Velin, dont 24% dans les quartiers Est, 23% dans les quartiers Ouest, 22% au Village et 18% au centre ville. Les autres familles ont été relogées, en fonction de leur choix, à Villeurbanne (12%), à Lyon (9%), dans le reste de l'agglomération ou dans une commune de l'Est lyonnais (10%) et hors de l'agglomération (4%).

### Quelle typologie de logement ?

Après relogement, 23% des ménages ont un logement plus grand et 26% un logement plus petit. Globalement, le relogement a permis de mieux adapter les logements aux besoins et à la taille des familles. Par exemple, les personnes en situation de suroccupation ont obtenu un logement plus grand, des personnes seules occupant un appartement trop grand en ont trouvé un plus approprié, des jeunes habitant chez leurs parents ont saisi l'opportunité pour prendre leur indépendance...

### A quel prix ?

Pour 59% des familles, la part de budget consacrée au logement est restée la même ou a diminué. Pour la majorité des autres, elle a légèrement augmenté tout en restant inférieure à 30% des revenus. Toutefois pour 9% des ménages, cette hausse est supérieure à 30% des revenus. Il s'agit dans ce cas, principalement, de familles ayant choisi d'assumer cette hausse ou de personnes retraitées qui ne bénéficient pas de l'Aide Personnalisée au Logement.



Vaulx-en-Velin, demain...

## LE CENTRE VILLE S'ÉTEND AU PRÉ DE L'HERPE

La démolition des immeubles marque le début du Projet de Renouvellement Urbain du Pré de l'Herpe et du Mas du Taureau et permettra de poursuivre les projets de rénovation de la ville. Voici quelques explications...



### UNE VILLE EN MUTATION

Vaulx-en-Velin est engagée, depuis le milieu des années 90, dans un ambitieux projet de transformations destiné à résorber ses difficultés sociales et urbaines et à se réinscrire dans une évolution positive. C'est grâce à cela que plusieurs quartiers ont fait peau neuve, que de nouveaux logements se sont construits et que d'autres ont été rénovés. C'est également grâce à cette mutation que le nouveau centre ville, récemment primé par la revue *Le Moniteur* pour la qualité de ses opérations d'aménagement, s'est érigé, épousant au mieux les principes de mixité sociale dans les logements qu'il propose et valorisant un potentiel que les entreprises, les commerçants et les investisseurs ne négligent plus.

### LE CENTRE VILLE DEVIENT LE COEUR DE LA VILLE

Aujourd'hui, le centre ville de Vaulx-en-Velin poursuit son développement. Il gagne de nouveaux terrains parfois inexploités, comme les abords de l'Hôtel de Ville prochainement investis, et crée, petit à petit, une «continuité» vers les quartiers est et ouest, vers le village et vers le Pont des Planches. Il s'enrichit de nouveaux immeubles et de nouveaux logements en accession à la propriété (programmes Diagonale, Nexity Georges V, Rhône Saône Habitat) et sociaux (logements adaptés pour personne à mobilité réduite, résidence étudiante, programmes Alliade Habitat, Erilia, OPAC de Villeurbanne à proximité de l'avenue Salvador-Allende...). Mais ce développement reste maîtrisé, l'intention étant de construire une ville pour tous, pour ceux qui y habitent déjà comme pour ceux qui y arrivent et donc de veiller, entre autre, au cadre de vie de chacun, comme en témoignent la qualité des espaces publics du quartier d'Ecoin-sous-la-Combe ou la réussite du Jardin de la Paix et de la Liberté...

### ET AU PRÉ DE L'HERPE ?

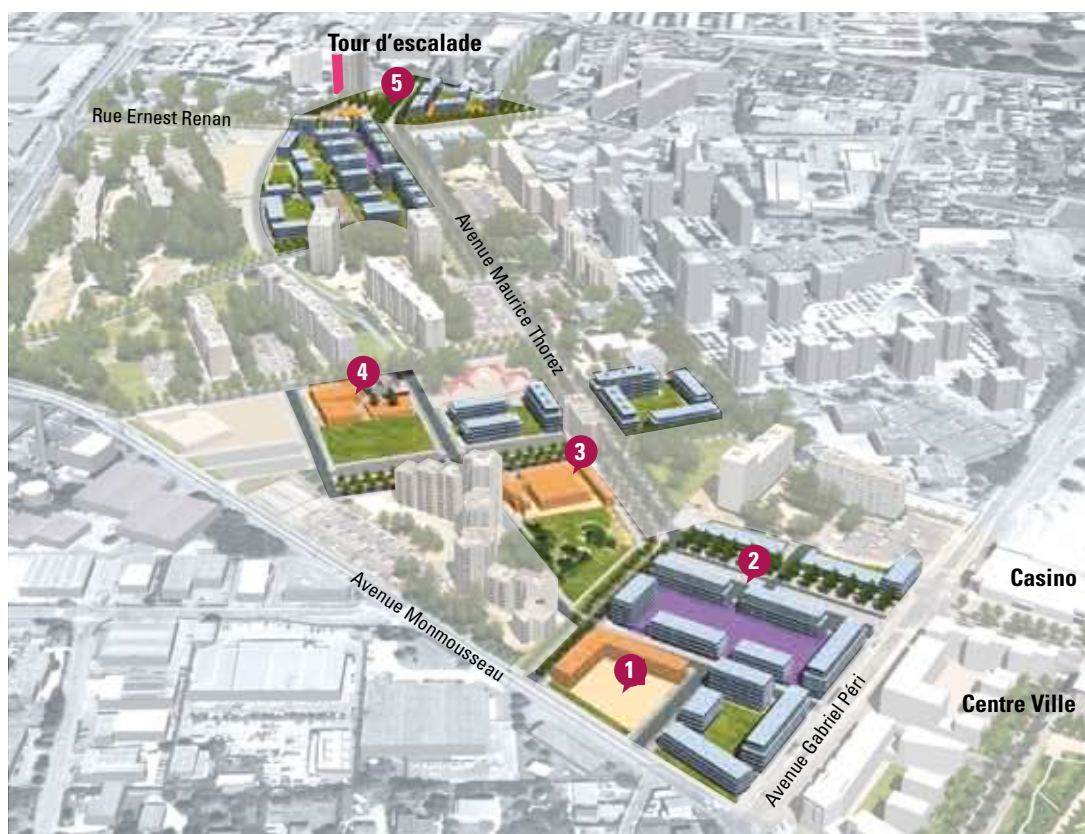
C'est dans le cadre du projet de renouvellement urbain que le Pré de l'Herpe sera quant à lui restructuré. Une fois les bâtiments démolis, les terrains libérés seront urbanisés à l'image du centre ville et accueilleront, d'ici quelques années, de nouveaux immeubles. Ces derniers, organisés en petits ensembles de six étages maximum, prolongeront la rue commerçante du centre ville en accueillant des magasins supplémentaires (dont le supermarché Casino qui sera transféré et agrandi) et proposeront 370 nouveaux logements dont une partie sera en location de type HLM. Les équipements publics ne seront pas en reste non plus. Un groupe scolaire, un nouveau centre nautique et une maison de quartier compléteront l'offre actuelle du quartier tout en répondant aux besoins de la ville qui s'accroît. Enfin, dès l'été 2009, des travaux de requalification de l'avenue Gabriel-Péri débiteront dans l'objectif d'en faire une vraie rue de centre ville avec une piste cyclable, des trottoirs élargis, des arbres d'alignement et des places de stationnement complémentaires.



### LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN, QU'EST CE QUE C'EST ?

Le projet de renouvellement urbain s'inscrit dans la continuité des projets de rénovation entrepris par la ville depuis le début des années 90. Ses objectifs sont de mieux relier le Pré de l'Herpe et le Mas du Taureau au reste de la ville, de construire de nouveaux logements dans de plus petits ensembles en favorisant la mixité sociale, de réaliser de nouveaux équipements et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Il s'agit d'un projet partenarial, financé en grande partie par l'Etat (via l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) et par le Grand Lyon, les bailleurs sociaux et la Ville de Vaulx-en-Velin.





- 1 Groupe scolaire
- 2 Commerces
- 3 Centre aquatique
- 4 Maison de quartier
- 5 Réaménagement de la Place Guy-Moquet au Mas du Taureau

Les quartiers du Pré de l'Herpe et du Mas du Taureau, après l'achèvement des deux phases d'aménagement du Projet de Renouvellement Urbain (vers 2015)

## PROCHAINE ÉTAPE : LE MAS DU TAUREAU

Le quartier du Mas du Taureau constitue quant à lui la seconde étape du Projet de Renouvellement Urbain. Après la démolition des immeubles de La Luère et des Echarmeaux, dont le relogement vient de débuter, le quartier se reconfigurera petit à petit. La place Guy-Moquet remodelée conservera toute sa vocation commerciale et, autour d'elle, s'agenceront les nouveaux logements et équipements publics.



## LA RECONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

En contrepartie des démolitions, les bailleurs sociaux se sont engagés à reconstituer leur offre locative sur l'ensemble de la commune. Depuis 2003, environ 750 logements sociaux ont ainsi été livrés ou le seront prochainement. Pour ce qui est du Pré de l'Herpe, les immeubles démolis laisseront la place à de futures constructions qui intégreront des logements à la fois sociaux et privés, à l'image de nombreux programmes de la commune.

Le parc HLM existant est lui aussi revalorisé grâce aux réhabilitations entreprises, notamment, au Pré de l'Herpe (résidence Pierre Dupont) ou encore au sud de la commune (La Balme, les Grandes Cités TASE, ...).

# LA TECHNIQUE DE DÉMOLITION

CEBTP Démolition a été retenue par Alliade Habitat et Erilia pour conduire leur chantier de démolition. Cette entreprise a déjà mené à bien plus de 200 projets de démolition de par le monde et est intervenue à Vaulx-en-Velin en janvier 2005 pour la démolition de la tour de la Luère. Questions à Laurent Monnier, directeur d'opération :

Qu'est ce que la technique de démolition par implosion ?

Cette technique consiste à fragiliser la structure du bâtiment puis, à l'aide de charges explosives savamment réparties, de le faire s'effondrer sur lui même. Ensuite il ne reste plus qu'à concasser et à évacuer les gravats.

Pourquoi avoir choisi cette technique plutôt qu'une autre ?

Il s'agit d'une technique sûre et rapide. Elle génère également moins de bruit et de poussière qu'une démolition classique et, en plus, elle n'empêche pas la ligne C3 de circuler.

En quoi consiste la préparation du chantier avant le tir ?

Toute la réussite de l'opération réside dans la préparation du chantier. Il est impératif de bien étudier la structure du bâtiment pour maîtriser parfaitement sa chute au moment de l'implosion. Par ailleurs, afin d'assurer la sécurité des autres immeubles et des personnes, une partie des matériaux est évacuée avant le tir (amiante, verre, métal, bois, ...) et 98% d'entre eux sont recyclés selon les normes en vigueur.



## FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI

La ville de Vaulx-en-Velin et ses partenaires ont signé une charte dont l'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi. Dans le cadre des travaux de démolition du Pré de l'Herpe, ce sont 6 postes d'ouvrier démolisseur qui ont ainsi été créés et qui sont réservés, en priorité, aux personnes résidant à proximité du lieu de chantier (Pré de l'Herpe, Mas du Taureau, Cervelières Sauveteurs)

Plus d'informations : Sandrine SUDER, Chargée de mission emploi  
Tél.: 04 72 04 96 01



## QUI CONTACTER SUR LE QUARTIER ?



Pour une information liée au chantier :  
**Claire MAÎTRE**

Agent de développement social ALLIADE Habitat  
Tél. : 06 60 30 03 55

Permanences : mardi de 9h à 12h au 10 chemin Pierre Dupont  
mercredi de 9h à 12h au 2 chemin de la Luère



Pour plus d'informations sur les projets :  
**Boucif KHALFOUN**

Chargé de développement  
Grand Projet de Ville de Vaulx-en-Velin  
24 rue Émile-Zola - 69120 Vaulx-en-Velin  
Tél. : 04 78 80 44 38

## EN CE MOMENT DANS VOTRE QUARTIER

### Réhabilitation

#### de la résidence Pierre Dupont

Les travaux débutés en 2008 dans les logements, s'achèveront cet été avec la fin de la rénovation des façades. Les travaux dans les garages et sur le parking se termineront quant à eux au printemps.

### Requalification

#### de l'avenue Gabriel Péri

Les travaux débuteront en juin 2009 par des interventions sur les réseaux. Ensuite, toute l'avenue sera réaménagée depuis le pont de Cusset jusqu'à l'avenue Salvador-Allende

### Démolition des immeubles n° 5 à 16 chemin du Mont Pilat

L'opération de relogement s'achève, les travaux de démolition débuteront prochainement.

### Relogement des immeubles Luère et Écharmeaux (Alliade Habitat)

Le diagnostic social est en cours depuis janvier pour une durée de trois mois. Cette première étape consiste à rencontrer chaque famille et à bien identifier les besoins de chacune. Le relogement débutera ensuite avec un accompagnement adapté.

## Vaulx-en-velin Grand projet de ville

Grand projet de ville  
de Vaulx-en-Velin

24, rue Émile-Zola  
69120 Vaulx-en-Velin  
Tél. : 04 37 45 32 25  
Fax : 04 37 45 32 26  
vaulx-en-velin@grandlyon-dsu.org

En travaux - Pré de l'Herpe  
Février 2009 - imprimé en 3000 exemplaires  
Communication Grand projet de ville  
Crédit photo : Jean-Loup Bertheau - Vaulx le journal - Romain Etienne / item - Gérard Alloin  
Grand Projet de Ville

Grand projet de ville  
février 2009

Document imprimé sur du papier fabriqué à partir de 50% de papier recyclé et 50% de bois issu de forêts gérées